



REPUBLIKAN' I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

### DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES

#### DIRECTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT

### SERVICE DES LOGEMENTS ET BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS (SLBA)

## DÉCISION DE RETRAIT

### → Qu'est-ce qu'une décision de retrait ?

La décision de retrait est une pièce abrogeant la décision d'attribution. Pour cela, un délai de grâce est donné pour libérer les lieux et cette décision peut aboutir à une lettre de mise en demeure et une réquisition.

### → Qui sont concernés ?

Tout occupant de logement ou bâtiment administratif en est concerné.

### → Quelles en sont les conditions ?

Pour obtenir une décision d'attribution, le dossier doit être complet, et le droit d'occupation doit être expiré.

### → Quelle est la durée de traitement du dossier ?

Le dossier sera traité entre trois (03) à cinq (05) jours.

### @ Quelles sont les pièces à fournir ?

Les pièces requises pour avoir une décision de retrait sont les suivantes :

- ✓ Demande du Département utilisateur ou de l'occupant
- ✓ Acte d'abrogation de nomination, d'affectation ou de cessation d'activité de l'occupant
- ✓ Copie de la décision d'attribution

#### Chef de Division Gestion des Logements et Bâtiments Administratifs



Service des Logements Administratifs Tsaralalana  
Porte 06



slba.dpe@dgfag.mg



034 60 200 12